FOOTBALL

JS KABYLIE

Madjer entre en scène

Photo : DR

Madjer presque à la JSK.

Rabah Madjer, chassé de la sélection, pourrait bien atterrir dans un club de la Ligue 1 algérienne, et pas n'importe lequel puisqu'il s'agit ni plus ni moins que de la JS Kabylie.

Selon des sources au fait du dossier, les contacts entre l'ex-driver des Verts et le chairman kabyle, Moh-Chérif Hannachi «sont à un stade avancé». Le premier responsable de la JSK, qui n'a pas encore conclu avec Moussa Saïb, pressenti pour succéder à Rachid Belhout, limogé «à l'amiable» au lendemain de la défaite, à Tizi Ouzou, face à l'USM Blida, compte conclure «très rapidement» avec l'ancien attaquant-vedette du FC Porto. Hannachi qui vise, à moyen terme, une consécration continentale voudrait bien s'attacher les services d'un Rabah Madjer qui a tout à prouver en se lançant dans pareille aventure. Le ballon d'or africain en 1987 aura, selon nos sources, les moyens pour réussir. Le boss kabyle s'est lancé dans un «brassage tous azimuts» des bons éléments au sein du championnat national qu'ailleurs afin de composer le meilleur escadron possible. Notre interlocuteur ne précise pas quel sort sera réservé à Moussa Saïb dans le cas où une entente sera trouvée avec Madjer. Saïb avait déclaré, quelques jours après son accord verbal avec Hannachi, qu'il n'était pas contre le fait de travailler dans un staff élargi.

M. B.

AG EXTRAORDINAIRE DE LA FAF

Les nouveaux statuts adoptés

Les membres de l'assemblée générale (AG) de la Fédération algérienne de football (FAF) ont adopté à l'unanimité, hier, les nouveaux statuts de l'instance fédérale, lors de leur session extraordinaire.

Les travaux de l'assemblée ont commencé dès lors que le quorum a été atteint avec la présence de 105 membres sur les 139 inscrits.

«Désormais, on fait partie des associations les plus complètes de la Fédération internationale. Ces nouveaux statuts seront envoyés dès demain (mardi) s'est félicité le président de la FAF, Mohamed Raouraoua.

«Cela fait huit ans qu'on se bagarre avec la Fifa pour ces statuts. Nous avons fait tout notre possible pour les amender, ainsi que le règlement intérieur et le code électoral», a-t-il ajouté.

Les membres de l'AG ont également adopté une série d'amendements d'articles relatifs au bon déroulement des championnats professionnel et amateur, notamment ceux ayant trait au système d'accession et de rétrogradation et le statut du joueur.

Le système de compétition des Ligues 1 et 2 reste néanmoins inchangé, les trois derniers de la L1 rétrogradent en division inférieure et seront remplacés par les trois premiers de la L2.

«Ces articles ont été amendés pour permettre le déroulement des championnats professionnel et amateur dans de bonnes conditions», a ajouté M. Raouraoua.

D'autre part, les membres de l'AG ont adopté à l'unanimité l'entrée de la Ligue de football militaire dans l'assemblée générale de la FAF.

LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL

Mahfoud Kerbadj, premier président élu de la LFP

Mahfoud Kerbadj a été élu président de la nouvelle Ligue de football professionnel (LFP), pour un mandat de quatre ans, à l'issue des élections qui ont eu lieu hier.

Le président du CR Belouizdad a raflé 24 voix, sur les 34 exprimées alors que son concurrent Naâmoune Mohamed Larbi, président du MSP Batna, s'est contenté de 6 bulletins favorables. Le vote direct et secret a donné lieu à 4 bulletins nuls (et oui !). A signaler que l'assemblée générale de la LFP compte 40 membres. Pour rappel, le premier championnat dit professionnel en Algérie était géré par la défunte LNF présidée par le vice-président de la FAF, Mohamed Mécherara.

MONDIAL 2014 (ÉLIMINATOIRES ASIATIQUES)

Le défi de Moussa Bezzaz

Le sélectionneur de l'équipe palestinienne de football, l'Algérien Moussa Bezzaz, a estimé hier que l'objectif de la Palestine est de participer à la première phase de poules des éliminatoires zone Asie de la Coupe du monde 2014, prévue au Brésil. «L'objectif, c'est de participer à la première des deux phases de poules. Nous allons tout faire pour atteindre cet objectif, et cela passera par un bon résultat dimanche face à l'Afghanistan», a indiqué le coach des Forsanes au site de *l'Equipe*. Lors du match aller du tour préliminaire face à l'Afghanistan, disputé le 29 juin à Tursunzade (Tadjikistan), la Palestine s'était imposée sur le score de 2 à 0.

LES U21 REMPLACENT LES U20

Les équipes réserve voient le jour

La Fédération algérienne de football (FAF) a décidé de lancer, à partir de la saison sportive 2011-2012, la catégorie des moins de 21 ans (U21) pour les clubs professionnels, alors que l'actuelle U20 sera remplacée par la U19, a annoncé le président de l'instance fédérale, Mohamed Raouraoua. «Nous avons décidé d'apporter des correctifs pour améliorer les championnats des jeunes et éviter leur déperdition parce que nous avons constaté que plusieurs d'entre eux n'avaient pas l'occasion de jouer avec les seniors», a indiqué M. Raouraoua lors de l'assemblée générale extraordinaire de la FAF, tenue hier. «Cette nouvelle catégorie sera une sorte de deuxième équipe pour les clubs professionnels, un réservoir. N'oubliez pas que c'est grâce à ces jeunes que l'Equipe nationale olympique est encore en lice dans les qualifications aux Jeux olympiques 2012 de Londres», a-t-il ajouté. Si la catégorie U19 remplace la U20, les autres catégories continueront de fonctionner normalement, a précisé le patron de la FAF. «Nous allons également essayer de faire jouer un minimum de joueurs issus du club avec les seniors comme cela se fait en Europe. Nous allons installer une commission pour étudier ce dossier», a ajouté M. Raouraoua, tout en rappelant qu'il y a des clubs qui ont plus de 3 milliards de dettes envers leurs joueurs.

PENSÉE

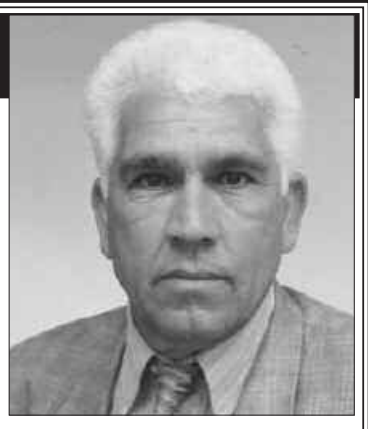

Ce lundi 4 juillet 2011, cela fera exactement huit longues années depuis que nous nous contentons de vivre avec le souvenir de cet homme irremplaçable qu'a été

RADJA RABAH

Un homme d'une droiture qui a fait sa notoriété. Ils nous l'ont pris alors qu'il rentrait d'une session de l'APN où il siégeait en sa qualité de député FLN. Comme lui, nous ne pardonnerons jamais si on ne perpétue pas toutes les qualités qu'il nous a léguées, nous ne pardonnerons pas à ces sauvages qui lui ont tendu un traquenard entre Boghni et Maâtkas sur le chemin de wilaya 128.

Sa femme, ses enfants et les proches demandent à tous ceux qui ont eu à le connaître et l'apprécier pour toutes ses qualités d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire et de prier le Tout-Puissant de l'accueillir parmi les siens.

Repose en paix cher père, les valeurs pour lesquelles tu vivais ont toujours cours chez les tiens.

17718B/13

Lettre ouverte à Monsieur le Président de la République

Excellence,

Je suis une femme de 73 ans, veuve de chahid, j'ai passé une partie de ma jeunesse avec les hommes qui se sont sacrifiés pour la dignité de l'Algérie, je leur ai préparé à manger, j'ai creusé la terre avec mes mains pour les cacher ou les faire sortir d'une «cassemat» qui était à l'intérieur de ma maison et… le 05/07/1962, le rêve est devenu réalité.

14 ans après l'Indépendance, j'ai été obligée de refaire ma vie avec un autre homme…

Après 30 ans de vie commune et étant devenue infirme (fracture du col du fémur + perte des 3/4 de ma vision), il demanda le divorce, et sous la rubrique «talak taassoufi» !… étrangement que cela puisse être «la justice» le lui accorde sans condition et je me suis retrouvée à la rue avec mon fils épileptique. Pis encore, le logis que j'ai construit en trente ans est revenu à la nouvelle mariée (38 ans) et moi SDF.

Excellence,

Etant à la rue, j'ai pensé à votre plan quinquennal du logement. En quête d'un logement social auprès de la daïra en qualité de femme de chahid, on m'informe que ma pension supérieure à 24.000 DA ne le permet pas. Me tournant vers le participatif, la chance ne me sourit pas non plus puisqu'on me dit qu'à mon âge, la banque ne m'attribuera pas de crédit. Il ne me restait plus alors qu'à quémander l'aide d'un représentant du peuple au Parlement. La loi a tout prévu sauf le divorce «taassoufi» mais alors là, dans tous les sens (pour ne pas parler de terrorisme juridique) et contre une vieille de 73 ans ayant en charge un garçon épileptique. Cet homme charitable, touché par mes malheurs, me conseille l'achat d'un logement par location et m'oriente vers l'AADL avec une lettre de recommandation. Le dossier déposé auprès de la Direction générale de cette agence depuis trois ans, reste sans suite jusqu'à ce jour.

Excellence,

Victime d'injustices comme si ce que j'ai enduré durant la période coloniale et ses séquelles sur ma santé ne suffisent pas, la justice m'a privée de mon droit de mon logis. Aujourd'hui, à la veille du 49e anniversaire de l'Indépendance, je me suis sentie abandonnée par tous mais certainement pas par votre Excellence.

En désespoir de cause, je fais appel à votre haute bienveillance pour mettre fin à notre tragédie, mon fils épileptique, et moi ; la fin de nos malheurs et notre devenir sont entre vos mains, aidez-nous, Dieu vous aidera.

Veillez accepter, Monsieur le Président de la République, ma plus haute considération et mes salutations distinguées.

Madame A. Khoukha
Wilaya de Batna.

34310/B3

REMERCIEMENTS

La famille Bouaïssi d'Azeffoun remercie tous ceux et celles qui ont compati à sa douleur suite au triste décès de

Bouaïssi Ali

la nuit de jeudi à vendredi 24 juin 2011.

Qu'ils aient été présents ou pas de par leurs messages, ce soutien a été d'une grande importance pour surmonter cette épreuve. Nous demandons à Dieu d'accorder Sa Miséricorde et Sa Bénédiction à notre cher défunt afin qu'il puisse entrer dans Son Paradis et se reposer en paix.

R124923

REMERCIEMENTS

Les familles Benketaf, Kaddour, Mouaoya, Ziani, Benssaih tiennent à présenter leurs sincères remerciements à tous ceux et celles qui ont témoigné par leur présence ou leurs messages, à leur tête, messieurs les walis de la wilaya de Béchar, de Béjaïa, à toutes les autorités militaires et civiles, au corps médical de l'hôpital 204 lits, M. le recteur de l'université de Béchar, aux professeurs, étudiants, leur compassion et leur soutien suite à la perte cruelle et subite de leur très chère fille et nièce à la fleur de l'âge, décèdée le 10-06-2011.

Nawel

Professeur de chimie à l'Université de Béchar

Fille de Kaddour Mustapha et Benketaf Malika.

كل من عليها فان ويبقى وجه ربك ذو الجلال والاكرام "إنا لله وإنا إليه راجعون"

R116490/B2

PENSÉE

5 juillet 2003-5 juillet 2011 : huit ans déjà se sont écoulés depuis que notre chère mère

Madame Feddag Tamazouzt
née Gacem

nous a quittés pour un monde meilleur.

Ayemma azizen, tu es partie laissant un vide que rien ni personne ne peut combler.

Et comme un malheur n'arrive jamais seul, notre père

Feddag Chabane

est venu te rejoindre le 18 mai 2010. Depuis ta disparition, la vie n'avait plus de sens pour lui, le Bon Dieu a sans doute exaucé son vœu et vous a réunis au Paradis.

En cette douloureuse circonstance, vos enfants, petits-enfants et toute la famille Feddag des Ouadhias et de Paris demandent à tous ceux qui vous ont connus et aimés d'avoir une pieuse pensée en votre mémoire à loualdine azizen. Reposez en paix.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

AZ/B1

مكتب التوثيق للأستاذ صالح شكيب

شارع سايح الميسوم رقم 110 – تونان بلدية اسواحلية – "الغزوات"

بيع بالمزاد العلني للحقوق العقارية المملوكة لقاصر

سيشرع في البيع بالمزاد العلني لجميع الحقوق العقارية المشاعةو المقدرة بـ 09/ 600 المملوكة للقاصرة الآتي تعريفها وهي : 2 – بوخالد أنيسة شهيرة بنت عبد القادر، المولودة بتلمسان بتاريخ 06 فبراير 1994، والتي استحقت تسعة أجزاء من ستمائة جزءا 600/09.

والموجودة هذه الحقوق بقطعة أرض صالحة للبناء كائنة بحي أولاد زيري الغزوات بلديتها ودائرتها وولاية تلمسان. قسم 84 ومجموعة ملكية رقم 33، وجميعا هذه الأرض مساحتها 858م2.

وحدد تاريخ المزايدة يوم 06 جويلية 2011 على الساعة العاشرة صباحا وحدد السعر الإفتتاحي بأربعون ألف دينار (000.00 40دج) فعلى جميع من يهمهم الأمر الحضور إلى مكتب التوثيق الكائن بشارع سايح الميسوم رقم 110 تونان بلدية اسواحلية في الموعد المحدد.

للإعلان الموثق

F027/011/B14